

aux partisans du nouveau pouvoir. Dans l'ardeur irréfléchie de son ambition dynastique, Louis-Philippe constata lui-même l'importance politique du voyage du comte de Chambord, en envoyant en Angleterre le duc et la duchesse de Nemours pour en neutraliser l'effet. Mais que pouvaient peser aux yeux de la France les démonstrations froidement officielles du gouvernement anglais, en regard des hommages spontanés et désintéressés de deux mille Français d'élite, venus de tous les points du royaume pour saluer, dans le petit-fils de Charles X, le représentant du principe séculaire de la légitimité !

La santé chancelante du duc d'Angoulême rappela à Goritz l'auguste voyageur. Il quitta l'Angleterre le 13 janvier 1844, au moment où la Chambre des députés se préparait à réprover, par une éclatante manifestation, la conduite de cinq de ses membres, qui avaient pris part au pèlerinage de Belgrave-Square. Ces députés étaient MM. Berryer, de Larcy, Blin de Bourdon, le duc de Valmy et de La Rochejacquelein. La discussion, née d'un paragraphe de l'Adresse, fut irritante et passionnée. Aux explications des députés inculpés, MM. Guizot, Duchâtel, Dupin, Hébert, d'Angeville, Desmousseaux de Givré répondirent avec une aigreur mal dissimulée ; d'amères récriminations furent échangées de part et d'autre, et, dans la chaleur du débat, un des ministres même de Louis-Philippe s'oublia jusqu'à dire que « si jamais Louis-Philippe violait la Charte et trahissait le serment qu'il lui avait prêté, la France *serait dégagée vis-à-vis de lui.* » La Chambre parut indécise. Mais la majorité, qui connaissait l'extrême importance que le roi attachait au maintien textuel de la manifestation proposée, prononça la *flétrissure* des députés incriminés, et cette résolution amena leur démission immédiate. Louis-Philippe reçut avec solennité la commission chargée de lui présenter l'Adresse de la